DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE WELLIN

RAPPORT ANNUEL 2024

Commune Wellin

Ref DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
			Rue	N°	Code postal	Localité																										
84075-1-02	/	Sohier laboratoire de la vie rurale	Rue de la Place	1	6920	SOHIER	€ 1.021.196,54	1	€ 577.684,80		€ -		€ -		€ -		Réalisé	31-10-2006	4-03-2008	27-04-2010	23-01-2012	3-01-2013	2-12-2013	13-05-2015	1-09-2015	11-12-2015	1-02-2016	3-05-2017	11-04-2018	25-04-2019			2024 : utilisations occasionnelles des locaux pour le GAC, le local des cyclos (durant les travaux de la maison rurale de Lomprez), des cours de yoga, un stage de vannerie, le bureau de vote lors des élections... Utilisation des abords par un food-truck.
84075-1-03	/	Réseau voies lentes			6920	WELLIN	€ -	1	€ 10.166,40		€ -		€ -		€ -		Réalisé																2023 : Un tronçon d'aménagement a été inauguré fin 2011, via le PICVert
84075-1-04	/	Chaufferie collective au bois	Rue Pâchis-Lamkin	47	6920	WELLIN	€ -	1	€ 747.328,60		€ -		€ -		€ -		Projet abandonné	5-03-2008	3-04-2012	30-09-2015	5-10-2015	19-03-2018	25-07-2018	16-09-2018	19-12-2018	3-09-2020	3-09-2020				Défaut d'étanchéité des parois du local destiné à accueillir le silo et la chaufferie		2024: délibération du Collège du 25/04/2024 décidant de mettre un terme au projet
84075-1-05	/	Halma Espace rencontre MV et abords	Rue Air-Melet	11	6922	HALMA	€ 620.757,07	1	€ 520.307,39		€ -		€ -		€ -		Réalisé	14-03-2012	21-12-2010	24-06-2013	23-12-2013	20-12-2017	30-04-2018	28-06-2018	17-10-2018	30-04-2019	19-08-2019	28-08-2020	18-02-2021	17-02-2022			2024 :
84075-1-06	/	Logements tremplins à Wellin	Avenue de Fort-Mahon	12	6920	WELLIN	€ 762.223,22	1	€ 531.111,62	UREBA	€ 15.740,00		€ -		€ -		Décompte final en cours	24-02-2015	25-03-2014	17-05-2016	12-12-2016	23-05-2017	4-01-2018	19-02-2018	28-08-2018	3-05-2019	31-08-2020	11-02-2021					2024 : En attente de l'approbation du DF par l'administration du développement rural
84075-2-01	M.1.01	Préservation, mise en valeur, organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin			6920	WELLIN	€ 34.849,00	0	€ -	CGT	€ 2.406,00		€ -		€ -		Action continue																2023 : Réalisation du parcours didactique "La calestienne" (inauguré le 20 juin 2021), D'autres actions pourraient être mises en place; 2024 : Mise en place du grand tour de Wellin (création de 5 nouveaux itinéraires reconnus par le Commissariat général au tourisme)
84075-2-02	M.1.02	Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal			6920	WELLIN	€ 662.717,00	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															2025	2023 : Etudes préalables avant demande de convention; 2024 :Estimations et négociations avec les propriétaires des parcelles à acquérir
84075-2-03	M.1.03	Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune			6920	WELLIN	€ 160.083,00	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Etude du réaménagement de la route régionale Halma - Wellin pour le SPW-MI; 2024 :
84075-2-04	M.1.04	Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															2026	2024 : Réflexion sur acquisition de terrains à bâtir
84075-2-05	M.1.05	Rénovation de la maison rurale de Lomprez	Rue du Mont		6924	LOMPREZ	€ 2.162.780,51	1	€ 680.000,00	PNRR	€ 712.127,00		€ -		€ -		Travaux en cours	9-11-2018	10-12-2020	9-03-2023	6-04-2023		5-04-2024	8-03-2024	30-05-2024	2-09-2024	21-10-2024						2023 : Convention-réalisation et marchés publics. 2024 : Travaux en cours
84075-2-06	I.1.01	Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin			6920	WELLIN	€ 47.190,00	0	€ -	CGT	€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Réalisation d'une vidéo promotionnelle/pose de nouveaux panneaux; 2024 : Mise en place du grand tour de Wellin (marchés pour balisage et équipements réalisés)
84075-2-07	I.1.02	Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : La commune de Wellin est lauréate de l'appel à projets "Territoires intelligents". Dans ce contexte, une plateforme sécurisée a été mise en place : www.wellin-competences.org/ . Tous les Wellinois peuvent s'y inscrire afin de transmettre leurs savoirs et leurs passions.; 2024 :
84075-2-08	I.1.03	Création d'un Repair Café			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-09	I.1.04	Création de circuits thématiques			6920	WELLIN	€ 18.150,00	0	€ -	CGT	€ 2.406,00		€ -		€ -		Action continue																2023 : Création et balisage de circuits touristiques sur le territoire communal, notamment pour PMR; 2024 : Grand tour de Wellin (5 nouveaux itinéraires validés par le CGT)
84075-2-10	M.2.01	Aménagement des bords de Lesse à Chanly	Rue du Moulin et rue		6921	CHANLY	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-11	M.2.02	Aménagement des bords de Lesse à Neupont	Neupont		6922	HALMA	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-12	M.2.03	Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes de recharge			6920	WELLIN	€ 75.000,00	0	€ -	POLLEC 2020	€ 50.000,00		€ -		€ -		Travaux en cours								28-10-2021								2023 : Installation de bornes de rechargement (via centrale de marché Idelux pp); 2024 : 4 Bornes de recharge installées + 2 nouvelles prévues dans le cadre du projet "coeur de village"
84075-2-13	M.2.04	Aménagement et sécurisation des abords de l'école de Lomprez	Chemin de Sohier		6924	LOMPREZ	€ -	0	€ -	SPW Mobilité	€ 5.000,00		€ -		€ -		Réalisé			23-06-2022		10-08-2023			27-09-2023			12-10-2023					2023 : Marquage coloré des zones 30 aux alentours des 3 écoles de l'entité (via centrale de marché); 2024 :
84075-2-14	M.2.05	Aménagement de la zone de loisirs contiguë à la maison rurale de Lomprez	Rue du Mont		6924	LOMPREZ	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-15	M.2.06	Création d'un nouveau quartier innovant avec des logements intergénérationnels à Wellin			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024-00:00
84075-2-16	M.2.07	Aménagement de l'espace public à Froidlieu	Rue Alphonse Detal		6920	Wellin	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-17	M.2.08	Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez	Grand rue		6924	LOMPREZ	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-18	M.2.09	Aménagement du parking de la rue Fort-Mahon à Wellin	Avenue de Fort-Mahon		6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours		24-08-2023													2027	2023 : Convention avec ECETIA pour étudier le potentiel. Projet de construction d'un immeuble à appartements; 2024 :Lancement d'un marché en vue de désigner un auteur de projets pour la réalisation de logements sur l'ancien parking du basket. Le marché n'a pas été attribué et sera relancé en 2025 ou 2026
84075-2-19	M.2.10	Création de logements adaptés aux aînés			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-20	M.2.11	Création de logements intergénérationnels			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-21	M.2.12	Achat d'un moyen de transport (adapté aux PMRs)			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -	Province du Lu	€ 25.000,00		Réalisé								5-09-2024								2024: Acquisition d'un minibus pour la maison d'accueil communautaire des aînés
84075-2-22	M.2.13	Création d'une plaine de jeux pour tout âge (fitcross)	Rue de Beauraing	24	6920	WELLIN	€ 19.057,00	0	€ -	Appel à projets	€ 15.000,00		€ -		€ -		Réalisé										1-10-2020		1-12-2021			2023 : Installation de sept appareils de fitness extérieurs pour tous âges (2020), devant la Maison des Associations à Wellin.; 2024 :
84075-2-23	M.2.14	Création de logements tremplins			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-24	I.2.01	Réalisation d'un schéma de développement communal			6920	WELLIN	€ 85.916,05	0	€ -	DGO4	€ 51.550,00		€ -		€ -		Etude du projet en cours		6-12-2019													2025	2023 : Attribution du marché à Impact; 2024 :adaptation du contenu du SDC à celui définit par le décret du 13 décembre 2023
84075-2-25	I.2.02	Organisation d'un accueil des nouveaux habitants			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Journée d'accueil une fois/an, Organisée par le Collège en 09/2023; 2024 :
84075-2-26	I.2.03	Création d'une ADL transcommunale			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-27	I.2.04	Soutien à l'émergence de projets ou d'entreprises d'économie sociale			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-28	I.2.05	Développement des pratiques de lecture et activités à la bibliothèque	Rue de Beauraing	24	6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2024 : Plusieurs expositions et activités réalisées pour les écoles. Reflexion sur l'élargissement des heures d'ouverture dans le cadre de la création d'une école des devoirs
84075-2-29	I.2.06	Soutien à l'ouverture d'un hall relais dans la nouvelle zone d'activités économiques d'Halma	Parc d'Acitivés Econo		6922	HALMA	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2023 : Les travaux d'extension de la ZAE sont en cours; 2024 : Extension zoning réalisée via Idelux
84075-2-30	M.3.01	Réaffectation de l'église de Fays-famenne	Fays-Famenne		6920	SOHIER	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet abandonné																2023 : En avril 2021, le bâtiment, en fort mauvais état, a été vendu à un privé qui a pris en charge sa transformation en maison d'habitation.; 2024 :
84075-2-31	M.3.02	Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Placement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Placement de panneaux photovoltaïques au hall de sports et à la maison rurale de Lomprez; 2024 :
84075-2-32	M.3.03	Aménagement / Entretien / Renforcement de l'accueil touristique à la sortie de l'E411 à Halma			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-33	M.3.04	Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, tertiaires, industriels et agricoles			6920	WELLIN	€ 1.085.289,61	0	€ -	Infrasports (vo	€ 570.793,00		€ -		€ -		Travaux en cours		22-12-2022			23-03-2023		5-06-2023								2023 : Travaux de rénovation énergétique du hall de sport et de la maison rurale de Lomprez (subside PNRR); 2024 : Poursuite des travaux
84075-2-34	M.3.05	Développement du potentiel touristique de Sohier et mise en œuvre			6920	SOHIER	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 : Durant la saison estivale, présence d'un foodtruck les dimanches midis
84075-2-35	M.3.06	Aménagements conviviaux sur la Grand place de Wellin			6920	WELLIN	€ 624.552,39	0	€ -	Appel à projets	€ 476.931,00		€ -		€ -		Travaux en cours		14-07-2022	20-06-2023		29-06-2023		10-10-2023	21-12-2023		1-04-2024					2025	2023 : Aménagement de la Grand Place et de ses abords + Rond point d'Halma + Parking communal; 2024 : Finalisation des travaux entammés en 2023
84075-2-36	M.3.07	Aménagement de deux espaces publics (église et lotissement « Nanwet »)			6922	HALMA	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-37	M.3.08	Création d'un parc ludique et didactique transcommunal			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-38	M.3.09	Etude sur le devenir de la zone d'activités économiques de Chanly et mise en œuvre	Rue du Moulin		6921	CHANLY	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-39	M.3.10	Amélioration du système de dépose-minute de l'école Saint-Joseph de Wellin	Avenue de Fort-Mahon		6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-40	M.3.11	Création d'un local dédié aux jeunes, avec des activités liées			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours															2025	2023 : Réflexion en cours pour la création d'une maison des jeunes dans les locaux du CPAS (qui serait délocalisé ailleurs); 2024 : Engagement d'un animateur pour l'école des devoirs et mise en place du projet
84075-2-41	M.3.12	Construction ou aménagement d'un atelier rural			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-42	M.3.13	Aménagement d'un local dédié à la MACA			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours															2026	2023 : La MACA est abritée à la maison des associations. Suite à l'acquisition d'un ancien couvent, un local devrait y être aménagé et dédié à la MACA; 2024 : Etude du projet (plans etc...)
84075-2-43	M.3.14	Développement de projets de biométhanisation avec les agriculteurs			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-44	M.3.15	Création d'une résidence service publique			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-45	M.3.16	Création de structures d'accueil (crèche ou co-accueil) pour la petite enfance			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-46	I.3.01	Organisation d'actions de sensibilisation et de communication sur l'énergie			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Permanence mensuel d'un conseiller énergie au service des citoyens; Sensibilisation dans le bulletin communal; 2024 : Soirée d'information à destination de la population sur le thème des économies d'énergie
84075-2-47	I.3.02	Incitation des Wellinois à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements et à utiliser une énergie verte			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Incitation via les primes à la rénovation; 2024 : Poursuite
84075-2-48	I.3.03	Mise en place d'une centrale d'achats citoyenne axée sur l'énergie			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-49	I.3.04	Création d'un label (trans)communal valorisant le bois / chêne local			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-50	I.3.05	Soutien aux initiatives privées de déplacements alternatifs			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-51	I.3.06	Incitation des citoyens au covoiturage et à l'éco-conduite			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-52	I.3.07	Soutien à l'installation d'horeca à Sohier			6920	SOHIER	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 : Permission de voirie octroyée à un food truck pour emplacement hebdomadaire sur le parking et dans le jardin du laboratoire de la vie rurale
84075-2-53	I.3.08	Création d'une zone de baignade à Chanly			6921	CHANLY	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																2024 :
84075-2-54	I.3.09	Aide aux associations			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2024 : Subsides communaux pour associations locales et clubs sportifs. Tarifs préférentiels pour location des salles communales; Aide du service technique en cas de manifestation
84075-2-55	I.3.10	Création d'un Conseil Communal des Jeunes			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															2025	2024 : Sera mis en place dans le cadre de l'école des devoirs
84075-2-56	I.3.11	Organisation d'un évènement communal autour de l'art			6920	WELLIN	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																2023 : Printemps des arts 2021 en partenariat avec le MCFA. Exposition "sors de l'ordinaire" en 10/2022. Printemps des arts en 2023. Expositions récurrentes d'oeuvres d'artistes locaux à l'office du tourisme; 2024 : Printemps des arts 2024; expositions d'artistes locaux à l'office du tourisme tout au long de l'année

ANNEXE 3 : PROJETS TERMINES SUBSIDIES EN DR : RAPPORT COMPTABLE

Projet 1. Laboratoire de la vie rurale à Sohier

ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	**Date approbation**
Convention-exécution 2007 Avenant 2012	PCDR classique	Réhabilitation de l'ancienne école de Sohier en laboratoire de la vie rurale	1. Favoriser le développement d'un tourisme porteur d'emploi 2. Préserver et valoriser le patrimoine archéologique et historique 3. Soutenir les initiatives locales destinées au développement de la vie sociale et économique notamment par une amélioration des infrastructures	Total :941.214,03€ Montant subsidiable : 760.521,44€	28/04/2017
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				**OUI**	
Le bien est-il loué				**OUI (en partie)**	
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)				La partie louée n'a pas fait l'objet d'un subside PCDR (Combles)	
		Type: Location de locaux aux particuliers		**Montant annuel**	€ 1385,00

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	**Type:** location ponctuelle de locaux aux Naturalistes	**Montant annuel**	€ 300,00
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	**Type:** Frais de fonctionnement (eau, téléphone, énergie, …)	**Montant annuel**	€ 9.268,06
	Type : Personnel (Nettoyage)	**Montant annuel**	€ 4.219,76
Bénéfices=recettes-charges		**MONTANT**	-€ 11.802,82
Réaffectation des bénéfices	Pas de bénéfices à réaffecter		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Deux locaux sont attribués aux naturalistes de la Haute-Lesse pour l'organisation de leurs réunions + bibliothèque. En contrepartie, ils organisent différentes activités à destination de la population durant l'année (balades thématiques, conférences…). Leur bibliothèque est également ouverte au public sur rendez-vous.		
	Mise à disposition gratuite des locaux pour la distribution des marchandises dans le cadre d'un groupe d'achat collectif Organisation d'activités yoga et méditation ainsi que des stages de vannerie		
	Location annuelle des combles aménagés au comite des jeunes de Sohier		
Impact des activités sur emploi	Le laboratoire de la vie rurale est envisagé comme un lieu qui peut être utilisé par des artisans, associations, groupements, etc… pour la mise en valeur de leurs créations, produits, activités. Au stade actuel, un emploi récurrent n'est pas envisagé. Le bénévolat et l'entraide font partie intégrante du projet.		
	L'entretien des locaux est assurée par du personnel communal (+4h/semaine)		

Projet 2. Logements tremplin à Wellin

ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	**Date approbation**
Convention-exécution 2015 Avenant 2019	PCDR Classique	Création de logements tremplin à Wellin	- Axe 1 – Objectif 2 : Dynamiser le tissu commercial de Wellin (contribuer au développement d'une clientèle potentielle). - Axe 4 – Objectif 1 : Accroître les possibilités de logement moyen	718.698,36€ TVAC	07-10-21
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				**OUI**	**/**
Le bien est-il loué				**OUI**	**'/**
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type: loyers logement tremplin		Montant annuel	€ 29.229,76
		Type: charges logement tremplin		Montant annuel	€ 120,00
		Type : Subsides fonctionnement logement		Montant annuel	€ 1.250,00
		Type :		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type: Frais de fonctionnement (eau, téléphone, énergie)	Montant annuel	€ 2.089,40
	Type: Personnel communal (conseillère en logement)	Montant annuel	€ 27.541,84
	Type : Rétrocession d'une partie des loyers aux locataires (logements-tremplin)	Montant annuel	'/
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices=recettes-charges		MONTANT	€ 968,52
Réaffectation des bénéfices	Entretien du bâtiment		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Locations des logements à des personnes entrant dans les conditions « logements-tremplin »		
Impact des activités sur emploi	Une conseillère en logement occupe un mi-temps à la commune. Elle s'occupe des logements tremplin mais aussi d'autres logements sur le territoire communal		
	Le service travaux assure les travaux d'entretien, les petites réparations etc…		

Projet 3. Maison de village à Halma

ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	**Date approbation**
Convention-exécution 2012 Avenant 2018	PCDR Classique	Aménagement d'un espace de rencontre (Maison de village et ses abords) à Halma	- Axe 2 – Objectif 3 : favoriser un développement de l'habitat et des espaces publics respectueux des caractéristiques villageoises. - Axe 3 – Objectif 1 : soutenir les initiatives locales destinées au développement de la vie associative notamment par une amélioration des infrastructures. - Axe 3 – Objectif 2 : développer la communication entre les associations, les habitants et la commune. - Axe 4 – Objectif 2 : créer et améliorer des espaces et équipements collectifs conviviaux.	Total (selon commune) : 751.116,05€ Admis en subvention: 717.686,22€	18-02-21
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				**OUI**	**/**
Le bien est-il loué				**NON**	
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type: locations ponctuelles		Montant annuel	€ 6.630,00
		Type:		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	

	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type: Frais de fonctionnement	Montant annuel	€ 4.592,81
	Type: Personnel (nettoyage)	Montant annuel	€ 2.594,70
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices=recettes-charges		MONTANT	-€ 557,51
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La salle rencontre un vif succès grâce à des équipements modernes et performants (chambre froide, cuisine moderne …).		
	L'espace cuisine peut également être mis à disposition d'ASBL locales afin d'organiser des services divers (ex : groupement pour le Télévie afin de cuire des tartiflettes, Groupements villageois afin de réaliser des pâtisseries …)		
	La commune y organise également diverses conférences ou réunions (CLDR, CCATM, …)		
Impact des activités sur emploi	Engagement d'une personne chargée du nettoyage et de la gestion journalière (inventaire, passage de clés, …). Statut « bénévole rémunéré »		
	Entretien récurrent assuré par le service technique communal		

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[1]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[2]
22 septembre 2016	2016	30 avril 2024	27 avril 2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée[3]	CLDR - 7 mars 2024	Nombre de présents	6
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	Le Gouvernement wallon a approuvé le PCDR le 20 décembre 2018, pour 10 ans. En 2024, la CLDR s'est réunie à une seule reprise. D'une part, les échéances électorales ont limité les possibilités de réunions et d'autre part, le seul projet en convention développement rural ne nécessitait pas d'intervention de la CLDR (adjudication et début des travaux). La réunion de CLDR du 7 mars 2024 a été l'occasion, comme demandé lors d'une réunion précédente, de présenter le projet d'oratoire pour mettre en valeur la première cloche de la chapelle Saint-Marcoul à Fays-Famenne. Les participants ont ensuite discuté et approuvé le rapport annuel ainsi qu'une modification dans la composition de la CLDR. La rencontre s'est terminée par l'état d'avancement des projets en cours. Les membres de la CLDR ont aussi été invités à une réunion d'information sur la Locomobile, un service de taxi social auquel la commune envisage d'adhérer.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	M.1.02		
Intitulé du projet	Création d'un réseau de mobilité lente (1ère phase : liaison Neupont – Chanly)		
Priorité du projet	1		
Calendrier d'exécution	2025		

[1] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[2] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[3] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Numéro fiche-projet	M.2.09
Intitulé du projet	Aménagement du parking de la rue Fort-Mahon à Wellin
Priorité du projet	2
Calendrier d'exécution	2026
Numéro fiche-projet	M.3.13
Intitulé du projet	Aménagement d'un local dédié à la MACA
Priorité du projet	3
Calendrier d'exécution	2027

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE WELLIN

RAPPORT ANNUEL 2024

Annexe à la partie 4

Délibération du Conseil communal du 30 avril 2024 approuvant la modification de la composition de la CLDR

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 7 mars 2024

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE WELLIN

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE CETTE COMMUNE, A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

SEANCE DU 30 AVRIL 2024

Présents :
M. Benoît CLOSSON, Bourgmestre - Président;
M. Thierry DENONCIN, Mme Annick MAHIN, Mme Nadine GODET, Échevins;
Mme Thérèse MAHY, Présidente du CPAS et Conseillère;
M. Bruno MEUNIER, M. Guillaume TAVIER, M. Marc GILLET, M. Philippe ALEXANDRE, Mme Olivia LAMOTTE, M. Samuel JEROUVILLE, M. Marc SIMON, Conseillers;
Mme Charlotte LEONARD, Directrice Générale;
Excusée :
Mme Valérie TONON, Conseillère.

CLDR. REMPLACEMENT MEMBRE DÉMISSIONNAIRE

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural qui prévoit en son article 6 que :

*« **Art. 6.** La commission locale de développement rural est présidée par le bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants. Un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal. Les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population.» ;*

Vu l'arrêté du gouvernement wallon portant sur l'exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2018 approuvant le Plan communal de développement rural de la commune de Wellin pour une durée de 10 ans;

Vu l'arrêté ministériel du 10 septembre 2021 relatif à l'octroi de subvention par voie de convention pour la réalisation des projets inscrits dans les PCDR;

Vu la circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des PCDR ;

Considérant les délibérations du conseil communal du 23 avril 2019, 28 octobre 2020 et du 27/07/2023 approuvant la composition de la CLDR et ses modifications;

Considérant la délibération spontanée de Mr Julien Sibille, domicilié à Neupont, afin d'intégrer une commision citoyenne;

Considérant que Mr Arthur Poncin n'a plus participé aux réunions depuis le 13 juin 2019;

Considérant l'article 7 du Règlement d'Ordre Intérieur, précise que « *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office. Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.* ».

Considérant la réunion de la CLDR du 7/03/2024 actant la démission d'office de Mr Poncin et validant la candidature de Mr Sibille;

DECIDE, *à l'unanimité,*

Art. 1 : de remplacer le membre suivant démissionnaire d'office (part citoyenne): Monsieur PONCIN Arthur.

Art. 2 : de désigner le candidat suivant en tant que membres de la CLDR : Monsieur Julien SIBILLE.

Par le Conseil Communal
En séance date que dessus,

La Directrice Générale **Le Bourgmestre - Président**

sé) Charlotte LEONARD **sé) Benoît CLOSSON**

Pour extrait conforme le 2 mai 2024

La Directrice Générale **Le Bourgmestre - Président**

Charlotte LEONARD. **Benoît CLOSSON.**

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WELLIN - LUXEMBOURG -

Ardenne-Famenne

Marloie, le 13 mars 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE WELLIN

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

Maison des Associations à Wellin, le 7 mars 2024

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : présenter le projet d'oratoire à Fays-Famenne, approuver le rapport annuel et la modification de composition de la CLDR et faire le point sur les dossiers en cours.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Soumettre le rapport annuel au prochain Conseil communal	Mars	Commune
Soumettre la modification de composition de la CLDR au Conseil communal	Avril	Commune
Participer à la réunion de présentation de la Locomobile	21 mars à 20h00	CLDR

Légende :

- ✓ Validation, décision
- 💬 Commentaires, échanges, discussions
- ○ Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
- ○ Date de réunion, échéance…

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2023

✓ Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 30 novembre 2023 est approuvé sans modification.

2. Présentation du projet d'oratoire pour mettre en valeur la première cloche de la chapelle Saint-Marcoul à Fays-Famenne

La première cloche de la chapelle Saint-Marcoul de Fays-Famenne a été déplacée à Sohier. Mais, la convention relative à la désacralisation de la chapelle prévoit un budget de 6.200 € pour la construction d'un petit oratoire et le retour de la cloche. Ce point avait été abordé lors des dernières réunions de CLDR et les participants avaient souhaité une présentation du projet.

Le projet a été réalisé par Charlotte Thomas, architecte au sein des services communaux. Les habitants de Fays-Famenne (et la CLDR) ont été invités à une réunion de présentation le jeudi 22 février 2024.

Le site concerné est celui « du Bâti », au centre du village, non loin de la chapelle. La proposition est de style contemporain, léger. La cloche serait fixée sur une tige métallique fichée dans un bloc de béton. Les matériaux privilégiés seraient le béton et l'acier Corten. La cloche recevrait évidemment un traitement pour pouvoir rester à l'extérieur sans se dégrader. Le battant serait scellé pour éviter toute sonnerie intempestive.

C'est ce projet qui a recueilli le plus de suffrages lors de la réunion avec les habitants, mais deux questions restent en suspens.

💬 Certains n'apprécient pas le béton car il ne correspond pas aux matériaux typiques du village. N'est-il pas possible d'avoir un socle constitué d'une grosse pierre de taille ou un habillage / pavage en pierre ? Mais, comment cela va-t-il évoluer dans le temps ? Il faut trouver un équilibre entre l'esthétique, la pérennité et le coût du projet.

💬 Des habitants souhaiteraient que la liste des anciens desservants de la paroisse soit gravée sur un des blocs ou figure sur un panneau explicatif à placer sur le site. Pour d'autres, le monument doit être non confessionnel, sans mettre personne à l'honneur… d'autant que certains anciens curés traineraient des casseroles…

✓ Moyennant la réponse à ces remarques, il y a un accord global sur la philosophie du projet.

3. Présentation du Rapport annuel de l'opération de développement rural

Chaque année les communes bénéficiant de subsides du développement rural doivent dresser un rapport comprenant :

1. La situation générale de l'Opération (projets en cours, en attente…)
2. L'avancement des projets en cours
3. Le rapport comptable
4. Le bilan de la CLDR
5. La programmation des projets à 3 ans

Les points 1, 2 et 5 sont dans le même tableau, pré-encodé par l'Administration du développement rural (SPW). Les membres de la CLDR ont reçu les documents avec l'invitation à la réunion.
Les participants regrettent la forme de ce nouveau tableau imposé par le SPW car il est très difficilement lisible (beaucoup de colonnes).

Les participants passent le tableau en revue et constatent que de nombreux projets sont initiés via d'autres financements que le développement rural. Par exemple :

Au niveau énergie :

- Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes de recharge : le subside POLLEC a permis l'installation de bornes de recharge à l'Hôtel de ville et au hall de voiries. D'autres installations sont en préparation via la centrale de marché Idelux Projets Publics. Par ailleurs, le secteur privé investit aussi dans des bornes, comme à la station-service de Halma.
- Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables : des panneaux photovoltaïques seront placés lors de la rénovation du hall de sports et de la maison rurale de Lomprez.
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, tertiaires, industriels et agricoles : d'importants travaux de rénovation énergétique du hall de sports et de la maison rurale de Lomprez sont en préparation.
- Le Guichet Mobile de l'Énergie de Libramont assure une permanence à l'Administration communale le 2e mercredi de chaque mois, de 14h à 17h. La commune propose des primes, comme expliqué dans le bulletin communal et via une soirée d'information.

Organisation d'un accueil des nouveaux habitants : première édition réalisée en 2023.

Création de circuits thématiques : l'Office du Tourisme prépare quatre itinéraires de promenades adaptés aux PMR avec l'aide du Parc naturel de l'Ardenne méridionale et du service All access de la Province de Luxembourg.

Au niveau aménagements :

- Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune : le SPW – Mobilité et Infrastructure étudie le réaménagement de la route régionale Halma – Wellin ; les travaux sont prévus en 2025. La commune va aussi placer des bacs de fleurs en acier Corten pour créer des chicanes dans différentes rues (Houchettes, Haie Minée, à Froidlieu…). Des marquages de couleur sont également réalisés près des écoles.

  Les habitants de Fays-Famenne souhaitent aussi des aménagements dans leur village. La commune a organisé une visite sur place avec un inspecteur sécurité routière du SPW (M. Denis Bouillot) qui n'était pas convaincu de l'intérêt d'un aménagement vu le peu de trafic. La commune va donc demander le placement d'un analyseur de trafic pour objectiver le problème.
- Aménagements conviviaux sur la Grand place de Wellin : l'aménagement de la Grand Place et de ses abords, du parking communal et du rond-point d'Halma sont en préparation dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village » (plan de relance de la Wallonie). Le début des travaux est prévu le 1er avril prochain.

- Aménagement du parking de la rue Fort-Mahon à Wellin : la commune a passé une convention avec l'intercommunale ECETIA pour étudier le potentiel de ce terrain. Le projet structure le site en 3 parties : un immeuble (rue de Gedinne), une zone de parc au centre et un parking (rue de Beauraing). La première réflexion portait sur 3 blocs de 4 appartements et a évolué vers un seul bloc de 6 à 8 appartements (avec parking souterrain en profitant de la déclivité du terrain). Le parking (rue de Beauraing) serait bien utile pour la Maison des Associations et le funérarium, mais l'objectif de la Wallonie est de densifier les centres de villages ; le fonctionnaire délégué y verrait donc bien deux maisons.

Deux autres projets du PCDR font aussi l'objet de réflexions : la création d'un local dédié aux jeunes et l'aménagement d'un local dédié à la MACA :

- La commune a acheté l'ancien couvent de Chanly. Ce bâtiment a du potentiel : il est en bon état, est situé près du home et dispose d'un parking. L'idée est d'y créer le pôle social de la commune avec les bureaux du CPAS, la MACA et peut-être la distribution de colis alimentaires, la donnerie, une épicerie sociale…
- Les locaux actuels du CPAS accueilleraient un local pour les jeunes de Wellin et une école de devoirs (dont une des missions est d'organiser des activités pour les enfants et ados de 6 à 18 ans). Un coordinateur sera engagé, en collaboration avec le centre sportif.

La commune avait envisagé la création d'une garderie dans l'ancien couvent de Chanly. Mais, comme il existe déjà une garderie à Wellin (18 places), le financement devait s'organiser avec les communes de Daverdisse et Tellin… qui ont refusé. Néanmoins, il existe toujours un co-accueil (avec le Bilboquet) dans l'ancien presbytère de Chanly.

Les participants s'interrogent sur l'accessibilité du CPAS si les locaux déménagent à Chanly. Un relevé est en cours pour objectiver les modes de déplacement des bénéficiaires des services du CPAS. Par ailleurs, les assistantes sociales peuvent se déplacer et il existe aussi la voiture de l'ALE. La commune envisage également d'adhérer à la Locomobile (taxi social mis en place en partenariat avec des communes et la province du Luxembourg à destination des personnes moins mobiles ou socialement défavorisées).

La CLDR aborde ensuite les projets à programmer dans les 3 ans et liste les projets suivants :

- Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal : la liaison Neupont – Chanly reste d'actualité. La première étape sera l'acquisition des terrains de l'ancienne assise du vicinal.
- Aménagement du parking de la rue Fort-Mahon à Wellin : la commune souhaite construire le bâtiment sur fonds propres, afin de pouvoir gérer les logements en toute indépendance (location ou vente, montant des loyers…). Mais, il serait possible de solliciter une intervention du développement rural pour le reste du terrain (parc et parking).
- Aménagement d'un local dédié à la MACA : le développement rural peut subventionner une maison multiservices, c'est-à-dire « *une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population rurale* ». Est-ce que l'ancien couvent de Chanly pourrait avoir cette destination ? C'est à réfléchir !

La CLDR approuve le rapport annuel.

Ce rapport sera soumis au Conseil communal lors de sa séance du 19 mars 2024, puis envoyé aux instances régionales pour le 31 mars au plus tard.

4. Modification de la composition de la CLDR

Sur base des listes de présences, on constate que Arthur Poncin n'a plus participé à une réunion de CLDR depuis le 13 juin 2019. Or, l'article 7 du Règlement d'Ordre Intérieur, précise que « *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office. Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.* ».

✓ La CLDR acte la démission d'Arthur Poncin.

Monsieur Julien Sibille a posé sa candidature pour faire partie de la CLDR. Il habite Neupont depuis un an et travaille au Service Public de Wallonie où il traite les questions liées au changement climatique, à la résilience alimentaire, à la promotion du patrimoine agricole… Il a envie de s'impliquer dans la vie communautaire de Wellin, de participer à l'amélioration de son cadre de vie…

✓ La CLDR valide la candidature de Julien Sibille.

La proposition de modification de la composition de la CLDR sera soumise au Conseil communal.

5. Etat d'avancement des projets en cours

5.1. Maison rurale de Lomprez

Ce projet, estimé à 2.053.000 € (TVA et honoraires compris), bénéficie de deux subventions :

- Le développement rural (680.000 €)
- Le Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) : la commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projet relatif à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et recevra 712.126 €.

Ces deux montants sont plafonnés.
La commune a obtenu le permis unique (permis d'urbanisme + permis d'environnement) le 23 novembre 2023, élément indispensable pour la subvention du développement rural. Cela a permis de compléter et finaliser le projet définitif.

Le 23 février 2024, le Gouvernement wallon a donné son accord sur la convention-réalisation, avec un subside de 660.000 € (sachant que la convention-faisabilité portait sur 20.000 €).

C'est une excellente nouvelle pour ce projet. La commune va maintenant lancer la procédure de marché public pour désigner les entreprises qui vont faire les travaux ; l'ouverture des offres est fixée au 29 avril 2024. Pour le volet énergie, le marché doit être attribué pour septembre 2024.

5.2. Liaison lente Neupont - Chanly

Malgré plusieurs rappels, la commune attend toujours l'estimation du DNF concernant la valeur des peuplements forestiers concernés par le projet.

La commune a envoyé une offre d'achat à chaque propriétaire de parcelle, établie sur base de l'estimation du Comité d'Acquisition. Tous les propriétaires sont d'accord de vendre, mais des négociations sur les montants sont encore à mener. Il faut évidemment un accord de tous les propriétaires pour pouvoir mener le projet à bien.

5.3. Chaufferie bois et réseau de chaleur

Lors d'une visite avec les entreprises en charge de l'étanchéité du silo et de l'installation du réseau de chaleur, les participants ont constaté de nouveaux problèmes d'humidité dans le silo, malgré l'application d'un hydrofuge. Un silo sec est indispensable pour le bon fonctionnement d'une chaufferie bois.

L'entreprise adjudicataire a augmenté ses prix mais n'a pas encore apporté de justification précise.

Par ailleurs, le SPW va rénover la rue de la Station et compte débuter les travaux après le carnaval 2025. Passé cette date, il ne sera pas question d'aller démolir les nouveaux revêtements pour installer le réseau de chaleur.

En cas d'abandon du projet, l'entreprise adjudicataire ne demanderait qu'une indemnité d'environ 3.000 € (à confirmer). L'auteur de projet est payé par tranche et les honoraires encore à payer devraient aussi être de l'ordre de 3.000 €.

Compte-tenu de ces éléments, le Collège étudie la possibilité d'abandonner le projet.

6. Divers

Locomobile

Comme la commune envisage d'adhérer à la Locomobile, cette structure viendra présenter ses services à la CCATM le jeudi 21 mars 2024 à 20h00, à la maison des Associations. Les membres de la CLDR sont invités à cette réunion, de même que le Président du Conseil consultatif des ainés, le CPAS, l'ALE, la MACA, l'Accueil Temps Libre…

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Alain Jacquet

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Présents le 07/03/24 :

- Annick MAHIN (Présidente), Jacqueline HAUSEN, Jean-Luc ENGELS, Jean LEONET, Ingrid GODERNIAUX et Anne BUGHIN, Membres de la CLDR ;
- Benoît CLOSSON, Bourgmestre, invité permanent.
- Katty ROBILLARD, Agent-relais développement rural à l'administration communale ;
- Alain Jacquet, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés le 07/03/24 :

- Philippe ALEXANDRE, Olivia LAMOTTE, Bruno MEUNIER, Sylvain TRIGALET, Marie-Chantal BURNOTTE, Henri MICHEL, Catherine BUGHIN, Nathalie HENDRICKX, Gérard LAURENT, Arthur GOLINVAUX, Membres de la CLDR ;